

**Vendredi 22 mai 2015**

**Siège social d’EDC, salle du Canada  
Ottawa (Ontario)**

Deux fois par an, Exportation et développement Canada (EDC) rassemble son Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Formé de chefs de file du monde des affaires, de la communauté universitaire et de la société civile qui partagent leur expertise avec la haute direction d’EDC, le Conseil sert de groupe baromètre à la Société dans ses démarches en matière de RSE. Le présent document est un résumé des délibérations qui ont eu lieu lors de la réunion du 22 mai. La liste des participants, y compris les trois nouveaux membres, se trouve à la toute fin. Le mandat du Conseil et la biographie de ses membres sont disponibles à [edc.ca/RSE](http://edc.ca/RSE).

### **1. Accueil et tour d’horizon du président Benoit Daignault, président et chef de la direction**

Le président d’EDC, Benoit Daignault, accueille les membres du Conseil consultatif sur la RSE, notamment les trois nouveaux, et fait le point sur les activités d’EDC.

Depuis la dernière réunion du Conseil en octobre dernier, EDC a publié ses résultats fonctionnels pour 2014. Dans l’ensemble, le bilan est très positif, et le modèle d’affaires reposant sur la collaboration avec des partenaires bancaires canadiens fonctionne bien. Par ailleurs, EDC met actuellement sur pied un programme d’envergure visant à transformer, à moderniser et à automatiser ses systèmes d’assurance crédit pour réduire les délais de traitement. Le premier produit issu de cette initiative, ASSURCommerce, permet aux petites et aux moyennes entreprises de souscrire en ligne à des polices d’assurance commerciale en seulement dix minutes.

En outre, EDC a pour priorité d’adapter constamment sa culture organisationnelle aux réformes du secteur des services financiers et de comprendre la pression subie par les clients.

Au début de 2015, EDC a reçu une distinction prestigieuse. En effet, la Société a été couronnée meilleure institution multilatérale en financement du commerce extérieur ou meilleur organisme de crédit à l’exportation par la revue *Global Finance*.

De surcroît, les réalisations en matière de RSE d’EDC ont été soulignées de belle manière : la Société s’est classée au premier rang – parmi les 187 entreprises retenues – du palmarès des 40 futurs leaders canadiens en responsabilité sociale des entreprises de la revue *Corporate Knights*. Ce palmarès souligne la réussite d’organisations ayant moins de 2 000 employés ou un chiffre d’affaires inférieur à 2 milliards de dollars. Il est fondé sur les données publiques pour plusieurs indicateurs de performance propres au secteur, comme les émissions de gaz à effet de serre, la santé et la sécurité, l’équité salariale, la diversité du leadership et l’innovation.

Le président d’EDC fait également le point sur l’annonce récente concernant la création d’une initiative interne de financement du développement (DFI). L’initiative n’en est encore qu’au stade initial; EDC, en collaboration avec divers ministères fédéraux, travaille actuellement à en définir la structure, le mode de gouvernance et l’orientation stratégique.

## Discussion

Dans un contexte de faible croissance économique, EDC aura comme défi de repérer et de saisir les occasions d'affaires. Les marchés émergents offrent des débouchés intéressants, certes, mais il faut savoir que ces derniers ne se créent pas du jour au lendemain.

Par ailleurs, la nouvelle initiative de financement du développement est très prometteuse, car elle proposera un modèle fondé sur le marché et mettra l'accent sur la participation du secteur privé. Même si la création de débouchés et la réduction de la pauvreté ne font pas officiellement partie des objectifs de cette initiative, EDC pourrait s'attirer des critiques si elle ne s'attaque pas à ces enjeux.

Récemment, les syndicats canadiens ont exprimé des réserves à propos de tels prêts à l'étranger, en remettant en question leurs conséquences sur la population active canadienne. EDC doit démontrer les avantages de ces prêts, qui permettent aux petites et aux moyennes entreprises canadiennes de vendre leurs produits et services aux entreprises qui en bénéficient.

## **2. Droits de la personne**

**Caroline Rees, présidente, Shift**

**Tam Nguyen, responsable mondial, Durabilité, Bechtel**


Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies (UNGP) formulés par John Ruggie établissent des attentes quant aux obligations des entreprises relativement au respect des droits de la personne.

Caroline Rees explique les rôles respectifs du gouvernement et des entreprises en matière de droits de la personne, en précisant qu'EDC est à cheval entre les deux. Les entreprises doivent déterminer l'incidence de leurs activités sur les droits de la personne, accorder la priorité aux problèmes les plus criants et trouver des solutions.

Tam Nguyen parle de son expérience quant à l'application des Principes directeurs dans diverses entreprises, notamment à Bechtel. En donnant des exemples, il explique comment cette entreprise d'ingénierie et de construction s'est fondée sur ces principes pour effectuer des contrôles préalables et gérer les risques liés aux droits de la personne dans des domaines comme la gestion du personnel, la planification de la sécurité et l'engagement communautaire. Les Principes directeurs font en sorte que les collectivités se sentent en confiance par rapport aux projets qui les concernent, que ces derniers engendrent les avantages escomptés et qu'un environnement habitant soit mis en place.

## Discussion

À l'heure où les Principes directeurs s'imposent de plus en plus comme la norme internationale en matière de protection des droits de la personne dans le monde des affaires, le Conseil aborde l'application concrète qu'en font les exportateurs. Un membre souligne qu'EDC devrait vérifier si ses clients ont adopté des politiques claires en matière de droits de la personne et évaluer la façon dont ils appliquent ces dernières. Qui plus est, la Société pourrait s'informer sur les fournisseurs de ses clients.



Le Conseil évalue dans quelle mesure les Principes directeurs peuvent enseigner aux entreprises comment mettre en place des politiques en matière de droits de la personne. De nos jours, on a tôt fait de souligner le lien entre le comportement des entreprises et la question des droits de la personne.

Le Conseil souligne qu'EDC a encore un peu de chemin à parcourir à ce chapitre. En effet, il est difficile pour les banques d'aller au-delà des exigences juridiques relatives aux « attentes raisonnables », un principe reposant de plus en plus sur certaines décisions du tribunal principalement fondées sur le droit non contraignant. L'issue d'affaires antérieures aurait probablement été différente si les normes actuelles avaient été appliquées. Le groupe Thun Group of Banks a d'ailleurs fait un bon travail de recherche sur les institutions financières et les droits de la personne, et il publiera bientôt un article intéressant accompagné de recommandations précises.

Les invités échangent sur la manière dont les banques devraient interagir avec leurs clients pour les aider à réfléchir à leur niveau d'endettement et à leur chaîne d'approvisionnement, elles qui peuvent évaluer la courbe d'influence, investir dans les contrôles préalables, intégrer la gestion des risques liés aux droits de la personne aux autres processus et améliorer les outils en place.

Le Conseil est d'avis que des discussions plus approfondies doivent avoir lieu sur l'influence que devraient exercer les Principes directeurs sur EDC. Par exemple, les institutions financières peuvent promouvoir les droits de la personne en offrant des programmes de microfinance.

### **3. Prévisions économiques**


**Peter Hall, économiste en chef, Centre d'information économique et politique (EPIC)**

On présente les perspectives économiques semestrielles d'EDC; elles concernent surtout les marchés émergents, où les activités de la Société sont en pleine croissance. Ces derniers temps, la situation économique mondiale rappelle un funambule sur un fil de fer, vacillant au fil de sa traversée. Malgré tout, l'économie mondiale repose sur des bases solides, et les États-Unis continuent d'y jouer un rôle de premier plan, comme en témoignent en sol américain la demande comprimée de logements, la croissance de l'emploi, l'augmentation de l'investissement des entreprises et des mises en chantier, et les investissements considérables dans le secteur de l'automobile.

Les prévisions pour l'Europe sont actuellement revues à la hausse, avec des taux de croissance plutôt élevés. En Grèce, l'heure est à la politique de la corde raide à l'approche de la date fatidique. D'ici à ce que le continent consolide ses assises financières, les autres pays européens n'ont pas avantage à se retirer du débat entourant la question grecque.

Par ailleurs, la chute des cours du pétrole a généré des économies importantes, ce qui favorise ipso facto la situation économique.

Ailleurs sur la planète, le Brésil est confronté à un problème de saturation de son réseau routier et accablé par le scandale Petrobras, qui nuit à la croissance économique du pays. De son côté, la Russie fait face à de nombreuses sanctions, et la situation ne semble pas près de changer. Quant à la Colombie et au Mexique, ils investissent massivement dans l'infrastructure pour favoriser la croissance.



En Chine, le commerce sera stimulé par la croissance observée dans d'autres régions du monde, comme aux États-Unis et en Europe. En 2015, les prévisions d'EDC quant à la croissance du pays se chiffrent à 7,5 %. Par contre, une pénurie de main-d'œuvre se dessine à l'horizon, et la Chine entend régler le problème en investissant dans le secteur manufacturier d'autres pays asiatiques densément peuplés et en comptant ainsi sur cette main-d'œuvre locale.

Les entreprises canadiennes verront leurs exportations profiter de la reprise de l'économie mondiale, et le commerce sur les marchés émergents est passé de 5 % à 13 % dans les cinq dernières années. Par conséquent, le Canada est en bonne posture pour tirer profit des tendances économiques mondiales.

#### Discussion

Le Conseil discute brièvement des effets de ces tendances sur les activités d'EDC. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le document [Défier le vide](#), qui présente un sommaire des prévisions à l'exportation d'EDC pour le printemps 2015.

#### **4. Mise à jour sur la RSE à EDC**

##### **Signi Schneider, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises**

EDC publiera bientôt son 10<sup>e</sup> Rapport sur la RSE, préparé par un organisme externe conformément aux Lignes directrices pour le reporting développement durable (G4) de la Global Reporting Initiative. Pour souligner cet anniversaire, la Société y présentera un contenu multimédia qui retrace son parcours des dix dernières années.

Depuis la dernière réunion du Conseil, EDC a accordé une attention particulière au dossier de la corruption. En effet, une ONG a remis en question le soutien de la Société à certaines transactions concernant des contreparties poursuivies en justice pour des allégations de corruption. EDC a reçu le rapport final d'un tiers indépendant mandaté pour examiner ses procédures en matière de lutte contre la corruption. Les résultats ont généralement démontré une saine gestion des risques de subornation et de corruption. En appliquant les recommandations de l'examen, EDC se positionnera comme chef de file en la matière parmi les institutions financières. De même, les recommandations issues d'un examen récent mené par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada permettront à la Société d'améliorer ses procédures *Connaître son client*.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a entamé une discussion autour du soutien des organismes de crédit à l'exportation à l'égard des transactions liées au secteur du charbon, surtout en ce qui a trait aux centrales. La discussion mènera vraisemblablement au retrait d'un tel soutien.

Enfin, le gouvernement du Canada a revu sa stratégie en matière de RSE. Parmi les modifications majeures qui touchent EDC, notons le nouveau lien qui sera établi entre celle-ci et deux organes de résolution des différends du gouvernement : le Bureau du conseiller en RSE et le Point de contact canadien pour les Principes directeurs de l'OCDE. Ainsi, EDC devra tenir compte des plaintes faites à ces deux entités avant de prendre des décisions de financement.

## 5. Activités du Conseil

Dans une optique d'amélioration continue, le président d'EDC demande l'avis des membres sur la formule et le contenu des réunions du Conseil. Les membres sont satisfaits de l'organisation et de la teneur de ces réunions, mais ajoutent qu'ils aimeraient des réunions plus longues et des discussions portant davantage sur des sujets directement applicables à EDC. Par ailleurs, ils voient d'un bon œil la présence d'un membre du Conseil d'administration d'EDC et l'engagement continu du chef de la direction. De plus, ils jugent que la taille du Conseil se prête à merveille à des discussions intéressantes, mais encouragent EDC à recruter plus de femmes.

Comme aucun membre ne s'y oppose, le président d'EDC propose de conserver son titre de président du Conseil.

### Participants

#### **Membres du Conseil consultatif sur la RSE**

**Pablo de la Flor**, vice-président, Affaires générales, Banco de Crédito del Perú

**Gordon Lambert**, directeur en résidence, Durabilité pour Suncor, Ivey Business School, Université Western

**Jean-Louis Roy**, président, Partenariat International

**David Runnalls**, agrégé supérieur, La Prospérité durable

**Jean-Claude Villiard**, professeur associé, École nationale d'administration publique, Université du Québec

**Ed Waitzer**, associé, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

**David Wheeler**, recteur, Université Cape Breton

**David Zussman**, Chaire Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public, Université d'Ottawa

#### **Absente**

**Deanna Rosenswig**, associée, Vantage Concepts

#### **Employés d'Exportation et développement Canada (EDC)**

**Herbert M. Clarke**, membre, Conseil d'administration

**Benoit Daignault**, président et chef de la direction

**Signi Schneider**, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises

**Peter Hall**, vice-président et économiste en chef, Centre d'information économique et politique

**Deborah Berger**, directrice de groupe, Services consultatifs environnementaux

**Yolanda Banks**, conseillère principale, Responsabilités des entreprises

#### **Invités**

**Caroline Rees**, présidente, Shift

**Tam Nguyen**, responsable mondial, Durabilité, Bechtel